

Sécurité de la vieillesse (N° 2)—Loi

ceux qui ont les moyens de supporter une partie de ces coûts. L'autre méthode à laquelle on peut recourir, et celle que je préfère, est l'accroissement de la production. Le gouvernement a tout fait sauf tenter d'augmenter la production au Canada. Il s'est attaqué ici et là à la libre entreprise. Il est devenu difficile de faire des placements ou même de réaliser des profits. Un nombre croissant d'entreprises échouent et disparaissent. Par conséquent, un nombre croissant d'employés sont mis à pied parce que l'employeur n'a plus les moyens de les rétribuer. Nous pouvons accroître la production ou . . .

● (2030)

Le président suppléant (M. Blaker): A l'ordre, la secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Schroder) invoque le Règlement.

M. Schroder: J'ai écouté très attentivement l'allocution du député et je n'y ai pas trouvé grand rapport avec l'amendement proposé par l'opposition.

M. Taylor: Monsieur le Président, c'est justement là le problème avec le gouvernement. Il ne sait pas ce qu'il cherche à combattre. Il s'agit sûrement de l'inflation. Si le secrétaire parlementaire le savait, il n'aurait peut-être pas contribué à présenter ces trois projets de loi dont il est si fier.

Le gouvernement ne s'attaque pas au problème. Tous et chacun de ses orateurs disent que l'inflation est un problème, mais le chômage en est un aussi. Ils ont tendance à l'oublier; et pourtant, c'est un problème sinon pire du moins aussi grave que l'inflation. Le gouvernement n'affronte pas les problèmes. Il essaie de juguler l'inflation, et la seule solution qu'il propose, c'est le programme des 6 et 5 p. 100.

Le président suppléant (M. Blaker): Le secrétaire parlementaire invoque le Règlement.

M. Schroder: L'inflation est justement ce que le programme des 6 et 5 p. 100 vise à combattre, monsieur le Président.

M. Taylor: Monsieur le Président, si le secrétaire parlementaire savait ce qu'est un recours au Règlement, ses constantes interruptions me dérangerait moins. S'il voulait bien écouter un peu, il pourrait peut-être apprendre quelque chose.

Devant l'inflation, il y a deux options possibles et j'aimerais mettre cela dans la tête des députés d'en face. Je crois qu'il nous faudrait croiser un pigeon et un pic pour obtenir un oiseau qui puisse non seulement leur porter le message, mais encore le leur enfoncer dans le crâne.

Des voix: Bravo!

M. Taylor: Vous l'avez voulu. Vous l'avez eu. Lorsqu'on attaque, il faut être prêt à encaisser les coups. Je voudrais poursuivre maintenant, monsieur le Président, car le temps qui m'est alloué est limité et je ne peux me permettre de le gaspiller à répondre aux futilités que soulève le secrétaire parlementaire.

Le gouvernement dit que la solution réside dans le programme des 6 et 5 p. 100. En partie seulement. Il permettra en effet de puiser des fonds, mais pas du tout aux bonnes sources. Si l'argent était prélevé au bon endroit, cela serait beaucoup plus efficace que le programme des 6 et 5 p. 100. J'ai appuyé ce programme lorsqu'on proposait de l'appliquer aux salaires . . .

Des voix: Bravo!

M. Taylor: Attendez la fin de l'histoire pour applaudir. J'ai été favorable au programme des 6 et 5 p. 100 à l'époque où le gouvernement a proposé de l'appliquer aux députés, aux sénateurs—nous ne manquons de rien—et aux juges. J'étais d'accord.

M. Schroder: Monsieur le Président, bien que j'aie écouté très attentivement les propos du député, je n'ai pas entendu celui-ci parler une seule fois de la proposition d'amendement dont nous sommes saisis ce soir.

Le président suppléant (M. Blaker): Je pense pouvoir régler cette question. Étant donné que le débat porte sur les bills dont la Chambre est saisie, sur le programme des 6 et 5 p. 100, ainsi que nous avons pris l'habitude de le nommer, et sur l'économie en général, j'ai, à l'instar des autres occupants du fauteuil, accordé la plus grande latitude aux députés qui désirent prendre la parole. En conséquence, à moins qu'un député ne s'y oppose pour une raison précise, je vais laisser le député de Bow River (M. Taylor) continuer dans la même veine.

M. Taylor: Monsieur le Président, presque tous les députés, y compris madame le ministre elle-même, ont parlé de la motion et de la proposition d'amendement. Le secrétaire parlementaire, pour peu qu'il soit à moitié éveillé, aurait dû s'en apercevoir, que diable!

Je veux examiner maintenant certains des problèmes qui surgissent parce que le gouvernement n'a pas trouvé le bon remède. Le député de Gloucester (M. Breau) a déclaré qu'il n'y aurait pas de réduction. Ce sont ses paroles. Mais, monsieur le Président, si vous avez de gros revenus, vous ne vous faites pas beaucoup de soucis quand vous n'obtenez pas la hausse annuelle que vous vous croyiez en droit d'attendre, car vous pouvez vous en passer. Cependant, je tiens à le dire aux députés, il y a des milliers de Canadiens qui touchent seulement la pension de sécurité de la vieillesse et qui ont besoin de leurs prestations jusqu'au dernier sou. Je suppose qu'il y a également des milliers de Canadiens qui seraient presque admissibles au supplément de revenu garanti. Ils sont dans une situation bien difficile, et ils ont besoin de chaque cent. Ce n'est pas de moins, mais de plus d'argent qu'ils ont besoin.

N'est-ce pas une réduction que de leur enlever 4 ou 5 p. 100 et en leur accordant une hausse de 6 p. 100 cette année au lieu de 10 ou de 11 p. 100? Bien sûr que si. Et si quelqu'un croit qu'ils devraient pouvoir s'en tirer avec ce revenu, je l'invite à aller voir ces gens chez eux. Ils n'ont pas qu'à payer seulement le combustible, l'électricité, le téléphone et les provisions, mais, d'une année à l'autre, les couvertures s'usent, et il faut finir par en acheter d'autres. Je suppose que cela ne préoccupe jamais ceux qui sont à l'aise, mais cela préoccupe sûrement ceux pour qui chaque sou compte. Les assiettes se cassent et il faut en acheter d'autres. Les rideaux s'usent, et il faut les remplacer. De même pour les stores. Les tapis s'usent eux aussi, et on est loin de les changer aussi souvent que cela se fait dans cet édifice-ci. Tous ces articles ménagers s'usent, et il faut des sous pour les remplacer. On l'oublie, mais il y a toujours des imprévus. Je connais une personne dont le chauffe-eau s'est détraqué cette semaine encore. Plus d'eau chaude à la maison. Elle s'est adressée aux réparateurs de chauffe-eau qui lui ont dit qu'il lui coûterait \$60 pour une visite à domicile uniquement pour découvrir la cause de la panne.